



CODEV du Gard rhodanien
Commission Gestion des déchets
du 9 mars 2022 à 18 heures
salle de réunion Office des entreprise

Présents :

Sylvie COSTE, Vice-présidente

Julien FEJA, Président

Martine DELAUNAY, Secrétaire générale

Julien DUPONT, Cabinet du Président de l'Agglomération

Jean-Philippe DANCAUSSE, Dominique GRIOTTO, Flamina KUNG, Bernard NASS, Diane REBISCOUL, Lionel SATOUF

Excusés : Michel BASSAGET, Louis ESPARZA, Didier WALCZAK

Absent : Thierry PERRIN, Audrey SCHOTT-RATH

En préambule, il est demandé un référentiel des sigles utilisés. En effet dans le domaine des déchets, de nombreux sigles sont utilisés et nécessitent une explication. Martine DELAUNAY se charge de le fournir aux membres de la commission.

Un tour de table est réalisé afin que chaque membre présente son parcours et son intérêt à participer à cette commission. Les principaux sujets d'intérêts sont :

- L'incitation au tri
- Les incivilités
- La redevance incitative
- Les biodéchets
- La biomasse
- Le déploiement des composteurs
- Les difficultés rencontrées dans l'habitat collectif
- Ressourcerie
- L'utilisation du méthane

Désignation d'un secrétaire de la commission :

Le rôle de ce secrétaire est de rédiger les comptes-rendus de commission et de suppléer Sylvie COSTE en cas de besoin.

Aucun candidat n'étant présenté, la rédaction des comptes rendus sera assurée par Martine DELAUNAY.

RDV avec les vice-présidents de l'Agglomération :

Un RDV a été organisé avec les élus et services de l'Agglomération concernés par la thématique des déchets le lundi 14 février.

Face à l'ampleur du sujet et aux nombreux renseignements techniques, il est souhaité qu'à la prochaine réunion de la commission du 20 avril soient invités les élus et cadres concernés afin de bien cerner les enjeux.

Certains membres souhaitent également visiter les installations de l'Agglomération afin de bien comprendre les modes de fonctionnement.

Afin d'évaluer correctement la problématique de gestion des déchets, il est demandé de disposer des coûts détaillés, des différents contrats signés,....

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 20 heures.